

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique parc éolien de Fromentières

**De :** >

**Date :** 09/11/2023 à 12:18

**Pour :** ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Ami d'une résidente de Fromentières, je me rends régulièrement dans la commune et sa région depuis près de 20 ans.

Je me désole de constater, années après années, que le paysage et le cadre de vie de cette région emblématique du patrimoine viticole français au renom international sont de plus en plus abîmés par la prolifération de parcs éoliens.

Le département de la Marne paie d'ores et déjà une part importante du déploiement des éoliennes à l'échelle nationale et au sein de la région Grand Est et la commune de Fromentières a déjà en co-visibilité un nombre important d'éoliennes.

Les impacts écologiques négatifs nombreux notamment liés à leur fabrication, à l'artificialisation des sols qu'elles entraînent, aux nuisances sonores et sur la biodiversité et à leur recyclage relatif devraient au contraire amener les décideurs publics à concevoir les implantations de parcs éoliens de manière raisonnée.

Il serait donc dommageable pour l'attractivité de ce territoire que ces déploiements incontrôlés d'éoliennes se poursuivent, et ce bien souvent contre l'avis des habitants eux-mêmes.

Telles sont les observations dont je souhaitais vous faire part.

Cordialement